



LOGEMENTS

À deux pas du lycée Camille Claudel et du lycée d'hôtellerie et du tourisme de Blois, en bordure de forêt, nous vous proposons 65 logements dont 4 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, du T1 (18 m²) au Duplex (36 m²). Tous les logements sont meublés et équipés d'une kitchenette.

Capacité d'accueil

- 65 logements meublés dont 4 pouvant accueillir les personnes à mobilité réduite.

Logement

- Du T1 (18m²) au duplex (36m²), équipés de kitchenette, prises TV et téléphone.
- Logements individuels ou en co-location.
- Le montant des charges inclut l'eau, l'électricité, le chauffage, la taxe d'habitation, le parking, la laverie et l'entretien des biens communs.

Les +

- Aide financière LOCA-PASS possible pour les étudiants boursiers ou étudiants salariés.
- Logements conventionnés par la CAF. (L'aide au logement A.P.L. dépend de l'avis d'imposition N-2 et de la situation actuelle).



Services

- Un espace pour les résidents avec une salle Wifi.
- Une laverie en accès libre.
- Parking voitures et garage 2 roues.
- La Résidence est desservie par la ligne de bus C.
- Présence sur place d'un agent de l'association, 3 jours/semaine pour assurer l'entretien des parties communes et la maintenance.
- Tarifs préférentiels pour vos sorties en lien avec les partenaires culturels de la ville.

Tarifs 2015

LOGEMENT AU CHOIX	LOYER H.C.	CHARGES	A.P.L. maxi.	RÉSIDUEL À PAYER
Type 1 / 18m ²	383 €	+ 41 €	- 226 €	= 198 €
Type 1 bis ou Duplex / 36m ² / 1 personne	435 €	+ 48 €	- 226 €	= 257 €
Type 1 bis ou Duplex / 36m ² / couple	435 €	+ 63,50 €	- 303 €	= 195,50 €
Type 1 bis / 36m ² / pers. à mobilité réduite	399 €	+ 41 €	- 226 €	= 214 €
Type 1 bis / 36m ² / co-location	248 €	+ 41 €	- à estimer	= 289 €

- Adhésion annuelle de 8 €.
- Loyer payable à terme échu.
- A.P.L. réévaluée de 30 € pour les étudiants Boursiers.

Réservation d'un logement

► Documents à fournir :

■ pour s'inscrire

- 1 photo d'identité,
- Photocopie d'une pièce d'identité,
- Caution de 350€ encaissée dès réception,
- Attestation d'assurance.

En cas d'annulation, il sera retenu 23€ de frais de dossier.

Dossier d'aide au logement A.P.L.

► Documents à fournir :

■ pour demander l'A.P.L.

- Montant des ressources N-2,
- Certificat de scolarité,
- Notification de Bourse (pour les Boursiers uniquement),
- Relevé d'identité Bancaire.

Formulaire de pré-réservation à télécharger sur
www.escalehabitat-blois.fr

